
Communiqué News Release

2-3072

LE CANADA, LA SASKATCHEWAN ET LES PREMIÈRES NATIONS DE LA SASKATCHEWAN SIGNENT UN CADRE HISTORIQUE POUR L'AIDE À L'ENFANCE

REGINA (Saskatchewan), le 22 juillet 2008 – L'honorable Chuck Strahl, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, l'honorable Donna Harpauer, ministre des Services sociaux de la Saskatchewan, et Guy Lonechild, vice-chef de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, ont annoncé aujourd'hui l'établissement d'un cadre historique pour les services à l'enfance et à la famille destinés aux Premières nations de la Saskatchewan.

« L'accord que nous signons aujourd'hui illustre l'engagement de notre gouvernement à bâtir des Premières nations plus saines et plus fortes de concert avec toutes les parties concernées, a déclaré le ministre Strahl. La nouvelle approche aidera les familles des Premières nations de la Saskatchewan à recevoir le soutien et les services dont elles ont besoin avant que survienne une crise. »

Le gouvernement du Canada investit des fonds supplémentaires de 104,8 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre des services à l'enfance et à la famille. Ce financement procure aux organismes des Premières nations de nouvelles ressources qui serviront à déterminer les besoins de la famille avant qu'un enfant soit retiré de son foyer.

« De pair avec nos partenaires du gouvernement fédéral et des Premières nations, nous sommes résolus à faire en sorte que les enfants de la Saskatchewan s'épanouissent dans des milieux sains et protecteurs, a souligné la ministre Harpauer. Cet investissement nous permettra d'appuyer les familles à risque en leur fournissant des services et des outils qui les aideront à bien prendre soin de leurs enfants. »

« Grâce aux nouveaux fonds accordés à la prévention, les organismes de services à l'enfance et à la famille des Premières nations peuvent commencer à exercer des changements vraiment positifs, a indiqué le vice-chef Lonechild. De plus, nous pourrions enfin soutenir les enfants et les familles en ayant d'autres options que la prise en charge. »

.../2

Le cadre mis en place avec la province et les Premières nations de la Saskatchewan est un modèle efficace dont pourront s'inspirer les autres provinces et les organismes des Premières nations désireux de discuter d'ententes similaires fondées sur une approche améliorée misant sur la prévention. Cette approche rejoint la vision du Modèle d'intervention de l'Alberta. Conformément à l'accord tripartite signé en Alberta l'an dernier, les enfants et les familles des Premières nations doivent recevoir dans un délai raisonnable les services d'aide dont ils ont besoin.

-30-

Ce communiqué de presse et le document d'information connexe peuvent aussi être consultés sur Internet à www.ainc.gc.ca.

Renseignements :

Affaires indiennes et du Nord Canada

Cabinet du ministre
 Josée Bellemare
 Attachée de presse
 Cabinet de l'honorable Chuck Strahl
 Ottawa (Ontario)
 819-997-0002

Relations avec les médias

819-953-1160

Province de la Saskatchewan

Debbie Clark
 Communications
 Services sociaux de la
 Saskatchewan
 Regina (Saskatchewan)
 306-787-8689

**Fédération des nations
 indiennes de la Saskatchewan**

Mervin Brass
 Communications
 Saskatoon (Saskatchewan)
 306-956-1026